

Décharge de responsabilité

Madame, Monsieur, si pour des raisons personnelles ou professionnelles, vous ne pouvez pas récupérer votre enfant (âgé de 14 à 17 ans uniquement) au retour de son séjour, veuillez remplir la décharge de responsabilité ci-jointe et l'adresser par courriel ou fax au directeur de la colonie de votre enfant, 48h au minimum, avant la fin du séjour.

Je soussigné (e), Madame, Monsieur,autorise mon enfantné(e) le .../.../..., à se rendre seul (e) à son domicile, par le moyen de transport approprié, car nous sommes dans l'incapacité de le récupérer à son retour en gare. Nous déchargeons l'IGeSA de toute responsabilité durant le trajet, de la gare d'arrivée jusqu'à notre domicile.

Signature du représentant Légal